



LASER PROPLETE
M. Philippe LASERY
Président
52 avenue de Hambourg
13008 Marseille
France

Son Excellence António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York
NY 10017
États-Unis

A Marseille le 15 Janvier 2024

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que notre Société, la SAS LASER PROPLETE, soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). LASER PROPLETE fera une déclaration claire de cet engagement auprès de ses parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter



Siège Social : 52 Avenue de Hambourg – 13008 Marseille

Siège Administratif : 185 rue de Bercy – 75012 Paris

Tél : 04 91 29 60 60 – laser@laserproprete.fr – www.laserproprete.fr

LASER PROPLETE – SAS au capital de 350.200 euros - RC Marseille 74B155- SIREN B 307 509 810 – APE 8122Z



de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

Philippe LASERY
Président

LASER PROPETE
SAS au capital de 350 200 €
Tél. : 04 91 29 60 60 - mail : lasery@laserproprete.fr
Siège social : 52 Avenue de Hambourg - 13008 MARSEILLE
307 509 810 RCS Marseille - Siret : 307 509 810 000 98 - Code APE : 8122 Z



Siège Social : 52 Avenue de Hambourg – 13008 Marseille

Siège Administratif : 185 rue de Bercy – 75012 Paris

Tél : 04 91 29 60 60 – lasery@laserproprete.fr – www.laserproprete.fr

LASER PROPETE - SAS au capital de 350.200 euros - RC Marseille 74B155- SIREN B 307 509 810 – APE 8122Z